

La brousse lui ferme la vue. Cependant il estime que le plateau est suffisamment étendu pour une première installation. « Le fleuve en était distant d'une centaine de mètres et la forêt, inondée entre son cours et l'accord brut du plateau, aboutissait à une rive abrupte d'argile contre laquelle coulait l'eau profonde. Un ruisseau clair coulait à l'Ouest ; à l'Est une pente peu accidentée conduisait à M'Fa. Le terrain sablonneux, très perméable, était garant de la salubrité et, au delà de M'Fa, dans l'Est, une vaste plaine permettait une extension considérable de ce côté dans l'avenir. »

Aussitôt choisi l'emplacement de la future cité, Chavannes aborde avec les propriétaires la question de l'acquisition des cases et des plantations ; l'indemnité fut fixée à 900 barettes de laiton, ce qui représentait 150 francs environ.

Dès le lendemain commencèrent les travaux de débroussaillage. Ingénieur, Chavannes confectionne des briques et en juillet s'élevait déjà la première case de Brazzaville. Elle avait cinq pièces, dont une grande salle de 7 mètres sur 7, une charpente d'okoumé et un épais toit de chaume. Elle était dallée de briques cuites. La première maison de Brazzaville s'élevait non loin de l'actuel palais du Haut-Commissaire.

#### L'œuvre de Chavannes

Charles de Chavannes fit beaucoup plus et collabora vraiment avec Brazza à la création du Congo français. Il l'assista dans la préparation de la Conférence de Berlin et c'est lui qui rédigea les rapports que Brazza adressait au Quai d'Orsay. Plus d'une

fois, dans les relations que les Français de Brazzaville entretenaient avec leurs voisins de Léopoldville, la courtoisie et la parfaite diplomatie de Chavannes évitèrent de pénibles incidents.



CHARLES de CHAVANNES

Il n'excellait pas moins dans l'administration. En ces temps lointains, un administrateur était encore plus qu'aujourd'hui un homme à tout faire. Il devait négocier aussi bien avec les roitelets locaux que tracer le plan d'un poste, organiser des transports de ravitaillement, confectionner des briques, conduire une expédition, dresser une carte. Les instructions parvenaient avec des mois de retard. C'est dire l'immense part d'initiative qui revenait aux compagnons de Brazza.

De Chavannes devint lieutenant-gouverneur du Congo, remplaçant maintes fois Brazza lorsque celui-ci repartait pour une de ses interminables expéditions. Les lettres de Brazza qui figurent au dossier « Chavannes », que conservent les archives du Gouvernement Général, témoignent de l'estime dans laquelle il était tenu. « En étendant votre autorité sur le Haut-Congo, l'Alima, la Mossaka, l'Oubangui et les affluents du Congo, je suis heureux de penser que je vous fournis une occasion nouvelle de montrer l'expérience et le dévouement dont vous avez donné tant de preuves », écrivait Brazza le 20 décembre 1887.

Aussi chacun doit-il souscrire sans réserve au jugement qu'énonçait naguère H. Bobichon : « Comme Brazza, Chavannes prend, avec le recul des ans, figure d'apôtre parmi les conquérants du Congo. »

Jean GLENISSON,  
Archiviste paléographe.

## PAYS SOUS TUTELLE

### BANANES AU CAMEROUN

La culture bananière est un fait récent au Cameroun. L'introduction des premiers plants originaires de Costa-Rica date de 1910. Mais les premières exportations datent de 1933 : 392 tonnes. La guerre et le manque de fret ont ralenti, puis arrêté le trafic, mais, dès 1948, le tonnage de 1939 est dépassé : 31 000 contre 28 000 tonnes. En 1951, 55 050 tonnes ont été embarquées. En 1952, à la suite des ravages d'une tornade, 51 357 tonnes seulement ont été exportées. Mais dès les trois premiers mois de 1953 on avait atteint 22 000 tonnes : l'ascension est donc reprise.

Une telle progression mérite d'être étudiée dans ses causes et dans ses conséquences techniques, économiques et sociales.

\* \*

Techniquement, certaines circonstances ont joué en faveur du Cameroun. Pourtant tout n'est pas simple et diverses difficultés ont dû être résolues.

La zone de production est localisée dans une région de sols d'origine volcanique très fertiles. Alors que d'autres pays doivent, pour produire, investir des capitaux considérables en engrais, le Cameroun le fait pour améliorer les rendements. Assolément et jachères paraissent, à certains, suffisants pour assurer le maintien de la fertilité des terres, mais la perméabilité est telle que si le sol s'imbibe facilement, il perd aussi facilement son humidité. Des plantes de couverture sont nécessaires : après fauchage, leurs débris constituent un paillis quasi indispensable. La *Gueraria Javanica* répond bien à ces nécessités. Certaines irrigations seraient utiles : en effet, les travaux de plantation ont lieu pendant une période où les pluies ne sont pas encore bien établies. D'ailleurs cette irrigation permettrait de hâter certaines opérations et de gagner, peut-être, une année de production. La floraison serait ainsi activée et l'on pourrait vendre d'avril à juin, lorsque les prix sont intéressants.

La variété *Gros Michel*, la plus généralement cultivée, présente un avantage particulier : elle est plus robuste et l'emballage des fruits n'est pas nécessaire. Par chance, peu de maladies attaquent présentement les plantations. D'une façon générale, d'ailleurs, la

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

9 NOV. 1983

N° : 3680

Cote B

station locale de l'I.F.A.C. suit de près toutes ces questions techniques.

Pourtant le Cameroun est désavantagé sur un point particulier : les tornades ne sont pas rares dans la zone bananière : les planteurs estiment devoir compter sur la destruction de leur plantation tous les 5 ans. L'I.F.A.C., d'après ses propres expériences, pense que cette évaluation est peut-être même optimiste. Il y a là un handicap pour le territoire. Au début de l'année 1952 en particulier, une tornade a dévasté la région productrice. La production totale de l'année en a été affectée et s'est trouvée inférieure de 3 693 tonnes à celle de 1951. Heureusement 1953 marquera la reprise.

★★

L'accroissement des tonnages entre 1948 et 1952 suffit à montrer la situation économique favorable de la culture bananière. La production trouve des débouchés importants sur le marché métropolitain, mais les ventes à l'étranger sont loin d'être négligeables. En 1951, 13 384 tonnes ont été ainsi exportées. La partie la plus importante de ce tonnage a été absorbée par le marché scandinave où le Cameroun semble acquérir une clientèle intéressante et stable. Des fractions plus faibles ont été vendues en Allemagne et en Angleterre. En 1953 le mouvement d'exportation sera certainement beaucoup plus important. Pour les trois premiers mois seulement, 6 407 tonnes ont déjà été vendues sur la Suède. L'apport de devises ainsi assuré à l'Union Française est intéressant. Le Cameroun paraît bien être un des territoires les mieux placés sur le marché international.

Le trait caractéristique de la production est sa concentration : concentration géographique, car la zone de culture est localisée sur une bande de 60 km de long sur 6 km de large, le long du chemin de fer. On imagine aisément l'avantage de cette situation : l'évacuation est facilitée, le réseau routier plus facile à établir. Par voie de conséquence assez logique, les planteurs ont aisément établi entre eux des contacts : le Syndicat de défense des intérêts bananiers — groupement européen, mais dont font partie les plus gros planteurs africains — a acquis, par là, une grande influence. Grâce à leur cohésion les planteurs ont pu passer les années terribles de la guerre et leurs ventes s'en trouvent actuellement facilitées. Il ne faut pas se dissimuler les difficultés propres du marché bananier : les fruits ne peuvent guère se stocker, ils sont sensibles au froid. De là des hausses et des baisses appréciables dans les cours. La concurrence joue d'ailleurs et chacun sait que l'afflux de « fruits rouges » au début de l'été, entraîne pour les bananes une chute sensible.

Les rendements seraient, sans doute, susceptibles d'être améliorés : on ne peut guère les calculer scientifiquement, mais aux dires des intéressés, ils varient de 8 à 12 tonnes à l'hectare. Des progrès doivent être possibles, si l'on se réfère aux 25 à 30 tonnes-hectares de l'Amérique Centrale. Une amélioration en ce sens serait probablement favorable à la position économique des planteurs. En effet, on ne doit pas perdre de vue les frais énormes supportés par la marchandise entre la production et la consommation. Aucune économie, dans ces conditions, n'est méprisable.

Un simple exemple montrera en quel sens peuvent s'orienter les études de l'administration et des producteurs : à l'heure actuelle le conditionnement est fait au port. Les fruits refusés paient, en pure perte, des frais de transport non-négligeables. Si les

opérations pouvaient être faites sur les lieux de production, une certaine économie pourrait en résulter.

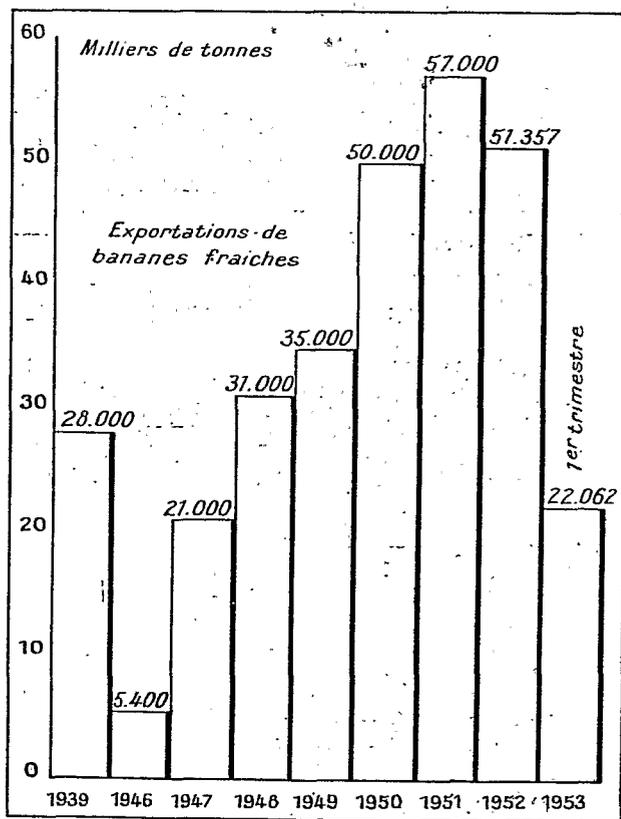
Toute amélioration des voies de communication serait également profitable. Les régimes transportés plus rapidement et dans de meilleures conditions souffriraient moins ; certaines « fermes » africaines, actuellement d'accès difficile, pourraient désormais exporter...

Le chemin de fer, qui coopère au transport de cette production, s'est équipé pour assurer au mieux les services qui lui sont demandés. Des wagons spéciaux ont été livrés, montés et viennent d'être mis en service.

★★

Les problèmes de main-d'œuvre sont les premiers auxquels on se heurte lorsqu'on évoque les aspects sociaux de la culture bananière. Ils ne sont pourtant pas les plus importants. Il est intéressant de noter que les bananiers ont généralement trouvé la main-d'œuvre nécessaire, même en 1945, alors que d'autres cultures riches étaient difficiles à entretenir. Les plantations européennes, ou plus précisément du type européen, emploient rarement plus d'un homme par hectare. Dans cette région proche de Douala le recrutement de 5 500 salariés ne présente pas de difficultés véritables.

En effet, depuis fort longtemps, ces terres riches attirent les émigrants. La densité de population est voisine de 30 habitants au km<sup>2</sup>, mais les montagnes du pays Bamiléké voisin, ont des densités infiniment supérieures. Les montagnards descendent donc vers ces plaines, y louent leurs services pendant quelques années à des Africains ou à des Européens, puis, lorsqu'ils en ont les moyens, ils s'installent sur leur propre plantation. C'est ainsi que se sont développées,



GRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DE BANANES FRAICHES DU CAMEROUN

dan's toute la région du Mungo, les plantations africaines de cacao, de café *Robusta* et, maintenant, de bananes.

La production africaine bananière est un fait tout récent, postérieur à 1946. On avait pu croire jusqu'alors que les aléas du marché, la rigueur du conditionnement, le minutage très strict des opérations de cueillette et d'embarquement rebutteraient les cultivateurs africains : ceux qui produisaient se contentaient de vendre leurs régimes à leurs voisins européens. Quelques brillantes exceptions ne faisaient que confirmer la règle. Mais depuis plusieurs années les petits planteurs se sont remarquablement adaptés. Groupés en syndicat de producteurs ou réunis autour de la Société de Prévoyance, les paysans noirs développent leurs ventes (en 1947 : 4380 tonnes ; en 1951 : 16 700 tonnes) et passent ainsi de 13,8 % à 34 % du tonnage total. Toutes leurs organisations professionnelles travaillent d'ailleurs en liaison avec le Syndicat de défense des intérêts bananiers.

\*\*\*

La croissance de la production africaine ne doit pas dissimuler les difficultés diverses qu'il a fallu surmonter et qu'il faut encore résoudre tous les jours.

Problèmes fonciers d'abord : un certain nombre de planteurs africains sont des émigrés. Ils sont venus, il est vrai, d'à peine 150 km : en Afrique une faible distance suffit à dépayser. Ces « étrangers » ont acquis des terres et les ont fait valoir ; leur prospérité offense un peu ceux des « autochtones » qui n'ont pas pu, ou pas voulu, manifester la même ardeur. Les procès ne sont pas rares à propos de biens loués, vendus sans titre écrit et à bas prix lorsqu'ils étaient incultes. Maintenant que ces champs rapportent gros, l'ancien propriétaire voudrait parfois partager l'aubaine avec son entreprenant co-contratant.

Les producteurs africains doivent résoudre aussi des problèmes de transport. Leurs plantations peuvent s'étendre, mais elles ont besoin de routes. S'ils ne s'organisent pas, les planteurs ne peuvent en construire comme le font les entreprises plus importantes. Et pourtant cet aménagement conditionne leurs livraisons aux gares. Les fermes africaines ne sont pas consacrées à une seule culture, comme les plantations européennes. Dans un même champ se mêlent cacaoyers, bananiers, cultures vivrières. Conséquence favorable : les bananiers protégés des tornades par des arbres solides, résistent mieux. Mais la densité des plants est évidemment moindre ; les fruits moins beaux, et l'établissement de la viabilité moins rentable.

Du fait de ces pratiques culturales, il est impossible de connaître la superficie consacrée par les Africains aux bananiers. On ne peut donc en évaluer le rendement. Serait-il imprudent de parler de 5 tonnes à l'hectare ? Des progrès évidents peuvent être faits.

Mais il est un point, en particulier, où un effort — déjà fructueux — doit être intensifié : le conditionnement. Le service est sévère, très sévère même : en 1950, 10,32 % des régimes ont été refusés. En 1951, 10,76 %. Cette sévérité a permis une amélioration du produit : le poids moyen des régimes est passé de 17 à 19 kg et cela facilite le placement sur les marchés, suédois en particulier. Mais, fonctionnant au port, loin des planteurs africains, le contrôle n'a pas d'effet éducatif. Les Africains mélangent



Bananeraie

Cl. Infocam.

leurs fruits par lots et sont payés sur une moyenne. Le « paysan noir » apprendrait bien mieux à soigner ses envois s'il voyait ses propres fruits rejetés : il ne serait plus tenté alors de cueillir des régimes encore imparfaits. Une telle éducation serait utile — actuellement la production africaine est moins bien conditionnée au départ que la production européenne — la moyenne des refus serait de 16,3 % (en face de 7,2 %) — Une formation professionnelle et une formation coopérative des Africains sont donc souhaitables, à la fois sur le plan social et sur le plan économique.

Dès à présent, la production bananière est l'activité principale de 2 968 planteurs africains.

Les plantations européennes sont pour la plupart de moyennes entreprises inférieures à 100 hectares. Si leur superficie en production est de 5 400 hectares, les surfaces concédées sont de 14 000 hectares : réserve faite des nécessités de la conservation des sols, une extension est possible.

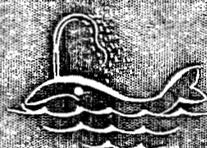
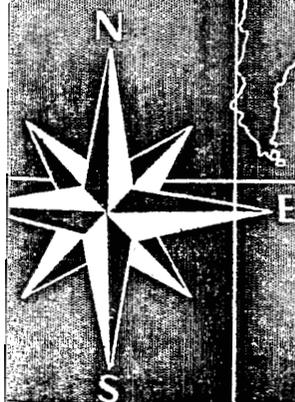
\*\*\*

La production bananière camerounaise est donc en plein essor. Techniquement au point grâce au sol fertile dont elle dispose, elle peut sans trop de dommage supporter les pertes que lui infligent les tornades. Son organisation économique lui a permis de conquérir des marchés étrangers. Certes, une amélioration des transports et un conditionnement plus éducatif pourront permettre des économies, mais dès à présent la population africaine a compris l'intérêt de cette culture. Elle s'organise pour y prendre une part de plus en plus grande. A côté des planteurs européens, les planteurs africains sont en mesure de créer ainsi, au Cameroun, dont les produits sont déjà si variés, une richesse chaque année plus grande.

Déjà sur une exportation de 11 milliards en 1951, la production bananière entre pour un milliard 280. Ce chiffre sera, on n'en peut douter, rapidement dépassé.

J. BINET.

# MENSUELLE D'OUTRE-MER



## S O M M A I R E

### AFRIQUE DU NORD

Raréfaction de la faune sauvage au Sahara  
H. LHOE

Plan quadriennal marocain 1953-1956. J.-P. CAMBO

### AFRIQUE NOIRE

Service Hydrologique de la France d'Outre-Mer  
J. RODIER

Nouvelles usines en Côte d'Ivoire. . . . . J. PETER

Collège franco-arabe d'Abéché (Tchad). . . . . G.

Bananes au Cameroun. . . . . J. BINET

### Océan Indien

Commerce extérieur de Madagascar en 1952 \*\*\*

### EXTRÊME-ORIENT

Le Laos (I) . . . . . J. MAILLARD X

### VARIÉTÉS

Raimond Lull . . . . . R.-L. DOYON

Chavannes et Brazza — Vie à la Nouvelle Amsterdam  
2 cartes — 3 graphiques — 20 photographies

Document n° 19. — Situation Générale de la Haute-Volta  
1 carte — 6 photographies

Informations (16 pages) — Il y a 50 ans — Académies et Congrès  
Bibliographie — Carnet de l'Union Française — Ephémérides

